

EXPEDITION – TRANSPORT 1.3 ADR LOGICIEL NOMEREF

Code RUADR01

Public

- Formation ouverte au personnel encadrant

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 7 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 10 personnes

Modalités et méthodes pédagogique

- Présentiel
- En langue Française
- Alternance de séances de face à face, exercices pratiques

Qualité des formateurs

- Formateur experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.matieredangereuse.com
05 56 95 58 78

Objectifs généraux

- ✓ Connaitre la réglementation des transports par route en France
- ✓ Apprendre les modifications par rapport à l'ancien règlement
- ✓ Utiliser les fonctionnalités et paramètres du logiciel pour l'édition des documents réglementaires appropriés

Les plus de la formation

- ✓ Une formation active et interactive avec des cas pratiques
- ✓ Remise d'une clé USB avec tout le contenu du cours

Mode d'évaluation des acquis

- ✓ Evaluation des acquis sous forme de quizz
- ✓ Evaluation finale sous forme de QCM

Satisfaction au 31/12/2025 : **95%**

PROGRAMME

I ACCUEIL

1. Présentation de l'équipe pédagogique
2. Présentation de la formation
3. Modalités pratiques
4. Tour de table

II PRESENTATION DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE

1. Route : ADR. Arrêté TMD

III RESPONSABILITES DES INTERVENANTS, OBLIGATIONS ET SANCTIONS

IV INFORMATIONS D'IDENTIFICATION DES MATIERES ET OBJETS DANGEREUX

V EMBALLAGE ET ETIQUETAGE DES PRODUITS

1. Homologation des emballages
2. Codification des emballages
3. Exemptions

VI DOCUMENTS DE BORD

1. Documents de transport de marchandises dangereuses
2. Consignes écrites
3. Feuille de vérification des véhicules
4. Feuille de vérification colis

VII CHARGEMENT, SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DES UNITES DE TRANSPORT

VIII PLAN DE SURETE

IX REGLES DE CIRCULATION, STATIONNEMENT ET TUNNELS

X FORMATIONS

XI PRESENTATION GENERALE DU LOGICIEL

XII LIEN AVEC LOGICIEL METIER - INTERFACES

XII RAPPEL DES INFORMATIONS D'IDENTIFICATION DES MATIERES ET OBJETS DANGEREUX

XIV CREATION ET CONSULTATION D'UNE BASE « PRODUITS »

XV RAPPEL DES REGLEMENTATIONS RELATIVES AU TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

XVI DOCUMENTS DE TRANSPORT ET DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

1. Déclaration routière, aérienne, maritime
2. Feuille de vérification des colis
3. Feuille de vérification des véhicules

XVII CREATION DES DECLARATIONS APPLIQUEES A CHAQUE MODE DE TRANSPORT

1. Déclaration d'accompagnement d'une commande
2. Déclaration d'un transport
3. Déclaration d'une tournée
4. Déclaration d'un regroupement

XVIII CHOIX ET OBJECTIFS DES DIFFERENTS PARAMETRES UTILISATEURS**XIX MANIPULATION DES STAGIAIRES – CAS CONCRETS****XX BILAN DE FORMATION**

1. Synthèse
2. Evaluation de satisfaction
3. Evaluation du stagiaire

STOCKAGE ICPE DES PRODUITS A RISQUES LOGICIEL NOMEREF

Code RUICPE01

Public

- Formation ouverte au personnel encadrant

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 7 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 10 personnes

Modalités et méthodes pédagogique

- Présentiel
- En langue Française
- Alternance de séances de face à face, exercices pratiques

Qualité des formateurs

- Formateur experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.matieredangereuse.com
05 56 95 58 78

Objectifs généraux

- ✓ Connaître les principes de prévention et de respect des règles applicables au stockage de produits à risques
- ✓ Connaître les obligations réglementaires contenues dans le logiciel NOMEREF et relatifs aux différentes prescriptions applicables pour le transport de marchandises dangereuses
- ✓ Utiliser les fonctionnalités et paramètres du logiciel pour la gestion des stocks de marchandises dangereuses

Les plus de la formation

- ✓ Une formation active et interactive avec des cas pratiques
- ✓ Remise d'une clé USB avec tout le contenu du cours

Mode d'évaluation des acquis

- ✓ Evaluation des acquis sous forme de quizz
- ✓ Evaluation finale sous forme de QCM

Satisfaction au 31/12/2025 : **95%**

PROGRAMME

I ACCUEIL

1. Présentation de l'équipe pédagogique
2. Présentation de la formation
3. Modalités pratiques
4. Tour de table

II PRESENTATION DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE

1. Stockage : ICPE

III RESPONSABILITES DES INTERVENANTS, OBLIGATIONS ET SANCTIONS

IV INFORMATIONS D'IDENTIFICATION DES MATIERES ET OBJETS DANGEREUX

V RISQUES CHIMIQUE

VI ANALYSE DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE

VII NOMENCLATURE ICPE

VIII REGLE DES CUMULS

IX PRINCIPES GENERAUX DE STOCKAGE

1. Etiquettes colis
2. Signalétique entrepôts
3. Etats de stock
4. Zones de stockage

X REGIMES ICPE

XI VISITE DE L'ENTREPOT CLIENT ET MISE EN APPLICATION

XII PRESENTATION GENERALE DU LOGICIEL

XIII LIEN AVEC LOGICIEL METIER - INTERFACES

XIV RAPPEL DES INFORMATIONS D'IDENTIFICATION DES MATIERES ET OBJETS DANGEREUX

XV CREATION ET CONSULTATION D'UNE BASE « PRODUITS »

XVI CONFIGURATION DE NOMEREF

1. Création des sites et des entrepôts
2. Création des utilisateurs
3. Mise à jour du logiciel
4. Paramétrage des interfaces

XVII CONFIGURATION DES SITES ET ENTRPOTS (DONNEES REGLEMENTAIRES)

XVIII SUIVI ET EDITION DES ETATS DE STOCKS

1. Etats courants
2. Evolution de stocks
3. Règle des cumuls
4. Inventaire qualitatif et quantitatif

XIX CHOIX ET OBJECTIFS DES DIFFERENTS PARAMETRES UTILISATEURS

XX MANIPULATION DES STAGIAIRES – CAS CONCRETS

XXI BILAN DE FORMATION

1. Synthèse
2. Evaluation de satisfaction
3. Evaluation du stagiaire